

+ Bienvenue à l'Institut de Cancérologie de Cornouaille du Centre Hospitalier de Cornouaille Quimper-Concarneau

Vous venez d'effectuer votre premier rendez-vous au sein de l'Institut de Cancérologie de Cornouaille (ICC).

Toutes les équipes hospitalières de l'ICC sont mobilisées pour vous assurer une prise en soins de qualité.

Ce livret de suivi vous appartient. Il est conçu pour vous accompagner tout au long de votre parcours de prise en charge médicale et sociale. Ce livret est composé de différents onglets afin de vous délivrer des informations pratiques. Vous aurez à le personnaliser au fur et à mesure de vos venues en consultation, en hospitalisation ou à votre domicile.

Il facilitera la coordination des équipes médicales et soignantes intervenant auprès de vous. Nous vous incitons à l'emporter avec vous lors de vos différents rendez-vous auprès des professionnels de santé.

Ce livret viendra en support du dialogue avec votre médecin ou avec le personnel soignant. Il vous accompagnera pour mieux comprendre les explications qui vous seront données.

Les informations contenues dans votre livret de suivi sont strictement personnelles et sont soumises au secret professionnel.

Nous vous invitons à le compléter ou par l'un de vos proches et à demander aux professionnels de santé qui vous entourent de le compléter également.

Enfin, un **questionnaire d'évaluation de ce livret est disponible au sein de l'onglet Présentation, nous vous remercions de le renseigner afin de nous permettre d'adapter ce livret à vos besoins.**

+ Présentation de l'Institut de Cancérologie de Cornouaille

Toutes les équipes de l'Institut de Cancérologie de Cornouaille (l'ICC) sont mobilisées pour :

- vous accompagner à chaque étape de votre parcours de soin : dépistage, diagnostic, annonce, traitements, soins de support pendant et après les traitements et accompagnement après cancer
- organiser les parcours de cancérologie, du diagnostic au traitement, au sein de l'hôpital et avec ses partenaires extérieurs, et au plus près du domicile
- Poursuivre le développement de la Recherche Clinique afin de permettre aux patients l'accès à l'innovation thérapeutique
- fédérer les professionnels de santé du territoire.

L'ICC regroupe toutes les unités médicales de prise en soins des cancers ou d'hémopathies, à savoir :

- les consultations accueillant des patients ayant un diagnostic de cancer,
- les unités d'hospitalisation complète prenant en charge des patients atteints d'une pathologie cancéreuse (*oncologie médicale, pneumologie, gastroentérologie, hématologie, dermatologie*),
- l'hôpital de jour (HDJ) Oncologie et Hématologie (sites de Quimper et Concarneau),
- la Radiothérapie
- l'Unité soins de support et relations ville-hôpital.

Il est intégré au sein du Pôle des Spécialités Médicales et Cancérologie du Centre Hospitalier de Cornouaille.

Il travaille en partenariat avec tous les services de l'hôpital : les unités de chirurgie, la pharmacie, le service d'imagerie, le centre de vaccination, l'Equipe Mobile d'Accompagnement en soins palliatifs (EMASP), la Recherche Clinique ...

Il travaille également avec des partenaires extérieurs tels que :

- les autres établissements de santé : CHRU de Brest-Carhaix, CH de Douarnenez, Hôtel Dieu de Pont-l'Abbé, CHU de Nantes, Institut de Cancérologie de l'Ouest, CHU de Rennes, Centre Eugène Marquis...
- les professionnels libéraux (médecins traitants, infirmières libérales, pharmacies, laboratoires, etc.)
- l'Hospitalisation à Domicile (HAD)
- les Associations de patients,
- Le Centre de Coordination en Cancérologie (3C) et l'Unité de Coordination Onco-Gériatrie (UCOG),
- la Fédération Hospitalière de France Cancer
- le Dispositif d'Appui Santé en Cornouaille,
- l'Agence Régionale de Santé de Bretagne
- ...

Des équipes à votre service

· RESPONSABLE

Dr CORRE Romain

· ONCOLOGIE MEDICALE

Dr BUREAU Mathilde

Dr LEMARCHAND Véronique

Dr LEVEQUE Paul

Dr MOLLON-GRANGE Delphine

Dr MUZELLEC Léa

Dr PASSAT Tilda

Dr SCHLÜRMANN Friederike

· ONCOLOGIE DIGESTIVE

Dr AGNELLO Christophe

Dr BIDEAU Karine

Dr FALLET Elodie

Dr LE MEE Delphine

· ONCOLOGIE DERMATOLOGIQUE

Dr ACQUITTER Marie

Dr DERVOUOT Charles

Dr ETIENNE Maxime

· ONCOLOGIE THORACIQUE

Dr ANDRE Michel

Dr CORRE Romain

Dr DOMBLIDES Maël

Dr VERGNE Florence

· HEMATOLOGIE

Dr HUTIN Pascal

Dr LE CALLOCH Ronan

Dr LE CLECH Lenaïg

Dr MAHE Kristell

Dr RIZCALLAH Marie-Jeanne

· RADIOTHERAPIE

Dr FIJAŁEK Alicja-Maria

Dr GOUDERS Dominique

Dr KACPEREK Clémence

Dr MIRANDA Omar

Dr VOUREC'H Sarah

· EQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT EN SOINS PALLIATIFS

Dr CAPITAINE Elisabeth

Dr FALK-SANDERS Marie-Christine

· UNITE DE COORDINATION ONCOGERIATRIE (UCOG)

Dr GIROD Jean Bastien

Dr HASLE Laurence

Dr LESSARD Pauline

Dr MOLLON-GRANGE Delphine

· PHARMACIE-DISPOSITIF ONCOVILLE

Dr BRIAND Thomas

Dr CASSOU Nicolas

Dr DE OLIVEIRA LOPES Mathilde

Dr HARRY Maud

Dr GUILLEMETTE Leslie

□ SECRETARIATS

Oncologie médicale, digestive, thoracique et UCOG

Tel : 02.98.52.65.77 - Fax : 02.98.52.62.69

Hôpital de jour Oncologie-Hématologie

Quimper : Tel : 02.98.52.62.40 - Concarneau : Tel : 02.98.52.68.25

Fax : 02.98.52.61.27 (Oncologie) - 02.98.52.62.05 (Hématologie)

Oncologie Dermatologique

Tel : 02.98.52.60.71 - Fax : 02.98.52.61.86

Pneumologie

Tel : 02.98.52.60.70 - Fax : 02.98.52.62.07

sm.pneumo@ch-cornouaille.fr

Hépatogastro-Entérologie

Tel : 02.98.52.60.94 - Fax : 02.98.52.65.26

sm.efgastro@ch-cornouaille.fr

Hématologie

Tel : 02.98.52.61.50 - Fax : 02.98.52.62.52

sm.hemato@ch-cornouaille.fr

Radiothérapie

Tel : 02.98.52.65.76 - Fax : 02.98.52.61.19

Unité Soins de support et Relations Ville Hôpital

Tel : 02.98.52.63.88 - Fax : 02.98.52.65.35

sm.infocancer@ch-cornouaille.fr

Équipe Mobile d'Accompagnement en Soins Palliatifs

Tel: 02.98.52.64.96

□ CADRES DE SANTE

Unité Soins de support, Consultations Oncologie et HDJ oncologie-hématologie

Tel : 02 90 26 44 55

Hématologie

Tel : 02 90 26 44 73 (Hospitalisation) - 02 90 26 44 21 (Consultation)

Oncologie Hospitalisation

Tel : 02 90 26 44 33

Radiothérapie

Tel : 02 90 26 44 35

Hépatogastro-Entérologie Hospitalisation

Tel : 02 90 26 44 30

□ INFIRMIERE EN PRATIQUE AVANCEE

Morgane POIRIER – Oncologie

Mélanie GUEGUEN - Hématologie

Des équipes à votre service

• CHIRURGIE GYNECOLOGIE

Dr ASSELINEAU Elisabeth
Dr DERRIEN Aurélie
Dr FORET Aurore
Dr JACQUOT Matthieu
Dr LE MARECHAL Monique

• CHIRURGIE UROLOGIE

Dr CUVELIER Gilles
Dr LECOUTEUX Adrien
Dr LE GUILCHET Thomas
Dr METES Ovidiu
Dr PAMELA Adrien
Dr VICTOR Anaïs

• CHIRURGIE ORL

Dr CHERGUI Abdelkader
Dr HALITIM Fatiha
Dr KESCH Stéphane
Dr MISTRETTA Charlotte
Dr SPARFEL Olivier

• CHIRURGIE VISCERALE

Dr KANSOU Gaby
Dr KUNIN Nestor
Dr GAYET Clément
Dr SIMON Guenolé
Dr CAILLIEZ Jean-Pierre

• CHIRURGIE PLASTIQUE

Dr ARTZ Manon
Dr MONNERIE Charlotte

□ SECRETARIATS

Chirurgie gynécologique

Tel : 02.98.52.62.44 - Fax : 02.98.52.62.66

Centre de diagnostic rapide des maladies du sein de Cornouaille

Tel : 02.98.52.68.01

Chirurgie urologique

Quimper : Tel : 02.98.52.61.52 / 02.98.52.60.65 / 02.98.52.65.36

Fax : 02.98.52.62.63

Concarneau : Tel : 02.90.94.43.43

Fax : 02.98.52.68.13

Chirurgie ORL

Quimper : Tel : 02.98.52.60.83

Fax : 02.98.52.66.49

Concarneau : Tel : 02.90.94.43.43

Fax : 02.98.52.68.13

Chirurgie viscérale

Quimper : Tel : 02.98.52.60.72 / 02.98.52.60.73

Fax : 02.98.52.62.64

Concarneau : Tel : 02.90.94.43.43

Fax : 02.98.52.68.13

Chirurgie Plastique

Tel : 02 98 52 61 26

Fax : 02.98.52.66.49

□ CADRES DE SANTE

Chirurgie gynécologique

Tel : 02 90 26 44 47

Unité de chirurgie spécialisée

Tel : 02 90 26 44 52

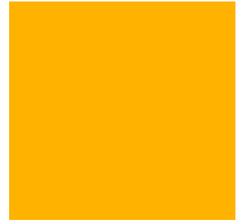
Plateau de consultations externes

Tel : 02 90 26 44 56

Standard du
CH de
Cornouaille :

02 98 52 60 60

+ Qu'est-ce que le cancer ?



A l'état normal, les cellules qui constituent l'organisme ont une activité régulée, contrôlée harmonieusement par l'organisme dans son ensemble. Une cellule cancéreuse est une cellule qui s'est modifiée. Habituellement, ces modifications sont réparées ou supprimées par l'organisme. Mais, lorsqu'une cellule échappe à cette réparation, elle commence par se multiplier de façon anarchique, non contrôlée, indépendamment des signaux régulateurs de son environnement. Cette prolifération est responsable de l'accumulation de cellules anormales et peut constituer une masse appelée tumeur maligne c'est-à-dire cancéreuse.



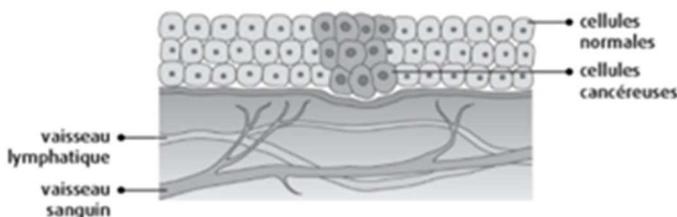
Deux grandes familles de cancer : les cancers « solides » et les cancers « liquides ».

Les cancers solides : Dans certains cas, les cellules cancéreuses restent dans leur tissu d'origine, on parle alors de cancer localisé. Mais, il peut arriver qu'elles envahissent les tissus voisins en particulier les relais ganglionnaires, on dit alors que le cancer est localement avancé. Les cellules malignes peuvent également migrer par voie sanguine ou lymphatique vers d'autres organes, on parle alors de métastases.

Les cancers liquides : Les cellules du sang sont classées en 3 grandes catégories :

- les globules rouges, qui transportent l'oxygène dans l'organisme
- les plaquettes, qui servent de « rustines » pour éviter les saignements en cas de brèche
- les globules blancs (ou leucocytes), qui assurent les défenses de l'organisme contre les infections, constitués principalement des neutrophiles et lymphocytes.

Comment le cancer se développe



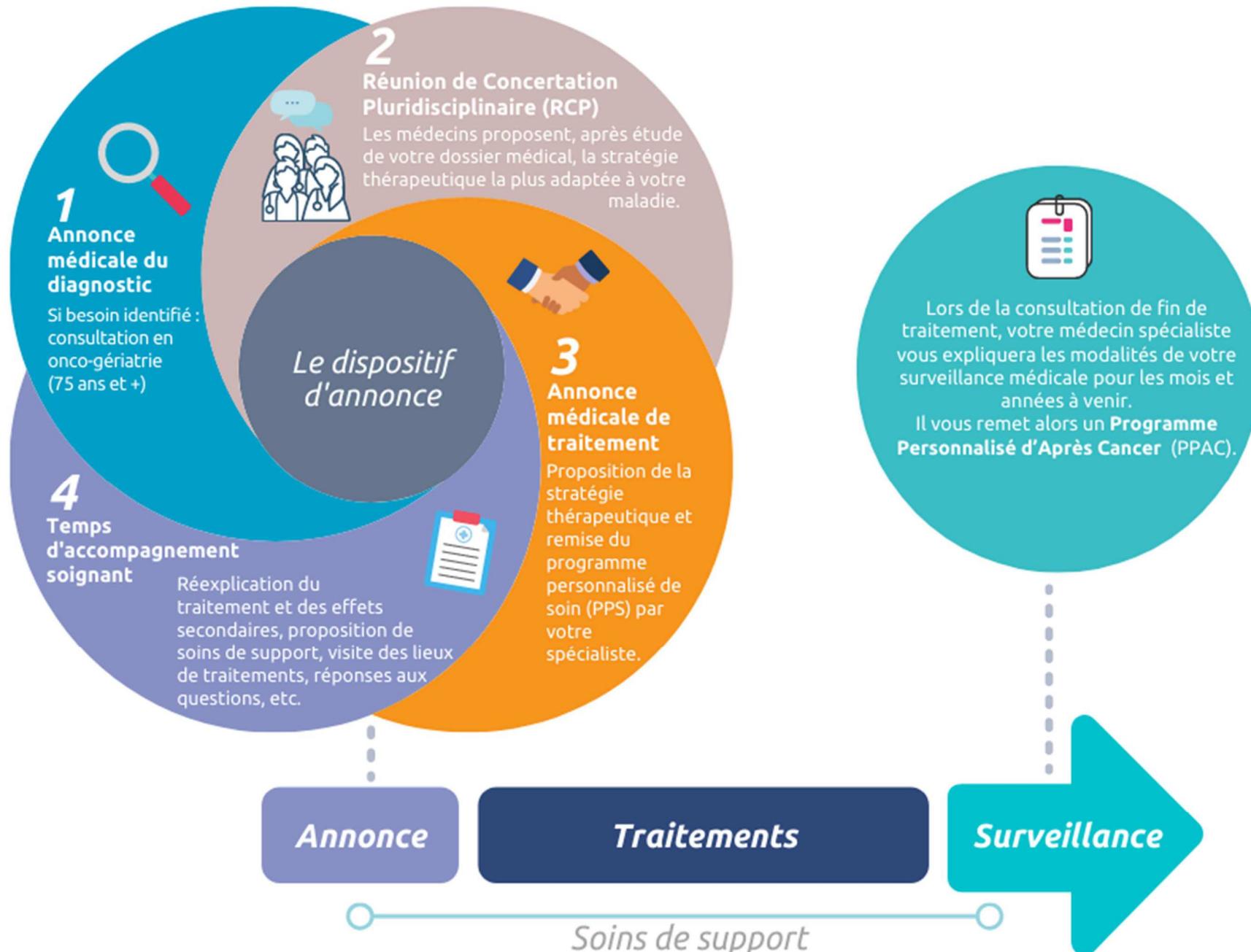
Ces masses cancéreuses peuvent de par leur volume, leur situation dans l'organisme comprimer voire envahir un ou plusieurs organes de voisinage et empêcher le bon fonctionnement de l'organisme.

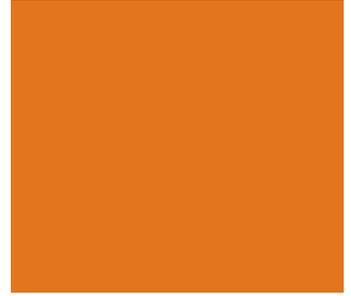
Ces cellules sont issues de la moelle osseuse et circulent dans le sang et dans tout l'organisme. Les lymphocytes résident principalement dans les ganglions.

La cellule malade peut provenir directement des cellules du sang, de la moelle osseuse ou des ganglions et donner lieu à une maladie cancéreuse en hématologie, appelées hémopathies. Il existe une multitude d'hémopathies différentes.

A la différence des cancers dits « solides », on ne parle pas de métastases dans les cancers du sang.

+ Le parcours de soins en cancérologie



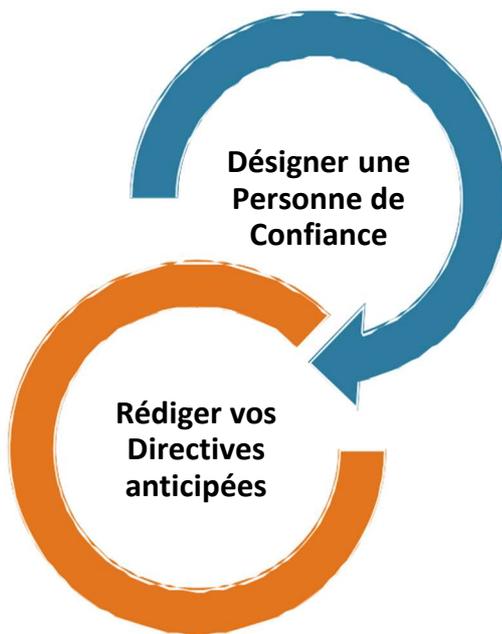


+

Directives anticipées et Personne de confiance

Les lois du 22 avril 2005 et du 2 février 2016 créent de nouveaux droits en faveur des patients.

Vous avez ainsi la possibilité de :



afin de vous accompagner, à votre demande, lors des entretiens avec les médecins pour vous aider à prendre vos décisions. Elle pourra également exprimer votre volonté au cas où vous ne seriez plus en état de le faire vous-même.

afin d'exprimer ce que vous souhaitez ou ne souhaitez pas en termes d'exploration et de traitement dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas vous exprimer vous-même.

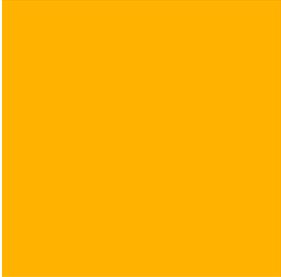
Les équipes médicales et soignantes sont à votre disposition pour échanger avec vous et répondre à toutes vos questions. Des flyers d'information pourront vous être remis.

N'hésitez pas à en parler lors de votre prochaine venue à l'hôpital.

La Direction des Relations et des Droits des Usagers peut également vous renseigner :



02 98 52 61 08 du Lundi au Vendredi de 9h00 à 18h00



+ Que sont les soins de support ?

Les soins de support sont des soins complémentaires des traitements médico-chirurgicaux du cancer. Ils permettent d'optimiser l'efficacité de vos traitements et de diminuer leur impact.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle spécialité, mais une possibilité d'aide. Vous pouvez en bénéficier si vous le souhaitez et en avez besoin.

Il s'agit d'un accompagnement complémentaire dans des domaines spécifiques tels que :

- l'aide sociale et administrative,
- l'aide nutritionnelle
- l'aide psychologique (qui peut s'adresser également à votre entourage),
- la prise en charge de la douleur,
- l'activité physique adaptée,
- l'aide au sevrage éthylo-tabagique,
- l'amélioration de l'image de soi et le mieux-être.

Vous pouvez y recourir à n'importe quel moment lorsque vous êtes hospitalisé ou tout au long de votre parcours de soins.

Pour évaluer vos besoins en soins oncologiques de support

Nous vous proposons de renseigner l'auto-questionnaire disponible au sein du livret et de prendre connaissance des fiches spécifiques de présentation des soins de support.

Il existe de nombreux autres soins complémentaires en ville et au plus près de chez vous que vous êtes libres de réaliser tant qu'ils n'interfèrent pas négativement avec le traitement.

Lorsque vous aurez renseigné l'auto-questionnaire, si vous souhaitez une prise en charge sur l'un de ces thèmes, nous vous invitons :

- à prendre contact avec le secrétariat de l'unité soins de support et relations ville hôpital :
 - o Tel : 02 98 52 63 88
 - o mail : sm.infocancer@ch-cornouaille.fr
- ou à en parler au professionnel (médical, soignant ou administratif) lors de votre prochaine consultation, notamment lors de votre temps d'accompagnement soignant.

+ Les soins de support proposés au Centre hospitalier de Cornouaille

Au cours de votre hospitalisation : l'équipe soignante est à l'écoute de vos besoins et saura les relayer auprès des professionnels concernés pour les organiser si possible au cours de votre séjour.

Tout au long de votre parcours : n'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Unité de soins de support et relations Ville-Hôpital :



sm.infocancer@ch-cornouaille.fr ou **02.98.52.63.88** ou sur place **sans rendez-vous de 9h00 à 16h45**

Les soins de support sont dispensés au Centre hospitalier de Cornouaille dans des locaux adaptés (Espace Patient – Bâtiment Radiothérapie/ Oncologie)

Au cours de votre hospitalisation (parlez-en à l'équipe soignante), ou après votre hospitalisation sur rendez-vous :

Conseillère sociale **lundi** : de 9h00 à 12h00
mardi, mercredi et jeudi : de 14h00 à 17h00

Psychologue **lundi, jeudi et vendredi** : de 9h15 à 12h15
mardi, mercredi et vendredi : de 13h45 à 16h45

**Diététicienne –
Nutritionniste** **Vendredi** : de 13h30 à 15h30

Des soins de support sont également proposés par des associations de patients :

Coiffeuse **lundi** : de 9h30 à 11h30 et 13h30 à 15h30
Possibilité d'aller dans les services Hospitalisation et Hôpital de jour

Esthétique **mardi** : de 10h15 à 12h15 et de 13h00 à 15h00 sur RDV à l'Espace Patient
ou au sein des services d'hospitalisations :
Mardi : au sein de l'Hôpital de Jour Onco-Hématologie
Jeudi : au sein de l'unité Oncologie Hospitalisation

Soins relaxants **Mercredi et jeudi** : de 9h00 à 16h30 sur RDV à l'Espace Patient **ou** au sein des services d'hospitalisations (Oncologie, Hématologie, Gastro-Entérologie)

Sophrologie **Vendredi** : de 9h00 à 12h00

Hypnose **Vendredi** : de 13h30 à 16h30

+ Liste des soins de support du Finistère Sud

SOINS DE SUPPORT	CH QUIMPER et CONCARNEAU	SAINT-YVI	PONT L'ABBE	CH DOUARNENEZ
Conseillère sociale	Secrétariat	02.98.52.37.37	02.98.82.28.40	02.98.75.16.39
Diététicienne-nutritionniste	Unité soins de support et relations Ville-Hôpital :	02.98.52.37.37	02.98.82.40.28	02.98.75.15.16
Psychologue	02.98.52.63.88	02.98.52.37.37		
Psychiatre	Avis Urgences Médicales Psychologiques (UMP) sur prescription médicale		02.98.82.40.17 (neuro-psychiatre)	
Douleur	Secrétariat rhumatologie douleur 02.98.52.60.74 sur prescription médicale			02.98.75.14.25
Activité Physique Adaptée (APA)	Secrétariat Santé publique 02.98.52.62.41			
Addictologie	Infirmière d'addictologie ou Dr C.BREUILLY Secrétariat : 02 98 52 62 41			
Stomathérapie	Infirmière stomathérapeute Secrétariat : 02.98.52.60.72 ou 02.98.52.60.73			
Sexologue	Dr C. SAUVEE / Dr F. BERGER Secrétariat gynécologie 02 98 52 62 44			

SOINS DE SUPPORT	CH QUIMPER et CONCARNEAU	SAINT-YVI	PONT L'ABBE	CH DOUARNENEZ
Soins relaxants (massage relaxant et/ réflexologie plantaire)	Secrétariat			
Coiffure	Unité soins de support et relations Ville-Hôpital : 02.98.52.63.88			
Esthétique				
Sophrologie				
Hypnose médicale - Acupuncture	Secrétariat Santé publique 02.98.52.62.41			02.98.75.14.25
Hypnose	Secrétariat anesthésie Dr J-M HERIN 02.98.52.61.79			
Ostéopathie				02.98.75.14.08



**Conseillère Sociale
au cours de votre
hospitalisation ou
sur rendez-vous
02 98 52 63 88**

Vous vous interrogez sur les conséquences de la maladie ?

- Impact financier, Emprunt, crédits, assurances
- Famille, garde d'enfant, entourage
- Maintien à domicile, aide à domicile
- Prise en charge financière des soins
- Droits spécifiques
- Travail, arrêt maladie, retour à l'emploi



Demandez le guide

**« Démarches Sociales et
Cancer »**

auprès de l'accueil de l'Unité
de soins de support et
relations Ville-Hôpital

+ Cancer et démarches sociales

La conseillère sociale peut vous orienter et répondre à vos interrogations

Sécurité sociale

Rencontrez rapidement votre médecin traitant pour lui demander de déclarer votre **Affection Longue Durée (ALD)** auprès de votre organisme de sécurité sociale, afin d'établir une **prise en charge à 100%** des frais liés à votre maladie. Pensez ensuite à mettre à jour votre carte vitale.

Attention : le 100% lié à votre Affection Longue Durée ne couvre pas le forfait hospitalier ni les frais liés aux autres problèmes de santé que vous pourriez connaître. De même, certains frais spécifiques, même liés à votre ALD, ne rentrent pas dans la prise en charge à 100%. Renseignez-vous auprès de votre organisme de sécurité sociale pour plus de détails.

Avez-vous une **mutuelle** ? Si ce n'est pas le cas, il est toujours temps de souscrire un contrat.

Vie professionnelle

Que vous soyez en activité ou inscrit à Pôle Emploi, vous pouvez demander un **arrêt de travail** à votre médecin traitant. Adressez-le à votre organisme de sécurité sociale le plus rapidement possible et prévenez votre employeur ou Pôle Emploi. Pensez également à en demander le renouvellement avant la date de fin pour ne pas subir d'interruption d'indemnisation.

Mutuelle, prévoyance

Renseignez-vous auprès de votre employeur quant à l'éventuelle existence d'une **mutuelle** qui couvrirait les frais non remboursés par la sécurité sociale, et d'une **prévoyance** susceptible de compléter les indemnités journalières qui vous seront versées par votre organisme de sécurité sociale.

Assurances, emprunt

Si vous avez souscrit un prêt pensez à relire le **contrat d'assurance** lié à votre emprunt. Sous certaines conditions, propres à chaque contrat, votre assurance peut prendre en charge les mensualités de remboursement de vos échéances.

Aides à domicile

Des dispositifs d'**aide à domicile** existent mais dépendent de votre situation familiale et/ou sociale et/ou financière.

Nombreuses sont les mutuelles dont les services d'assistance proposent la prise en charge d'heures d'aide à domicile dans le cadre de votre maladie et/ou de vos traitements. Pensez donc à contacter votre mutuelle dès les premiers instants.

Pour les autres dispositifs, n'hésitez pas à prendre un **RDV avec la Conseillère Sociale**.

Vous avez plus de 60 ans et êtes retraité(e)...

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) : un interlocuteur local privilégié

Vous souhaitez obtenir des **renseignements** sur les aides à domicile, les financements possibles, les aménagements et les adaptations de votre logement, la prévention, l'inscription en résidence ou en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), adressez-vous au **CLIC** de votre commune.

Pour cela, contactez la Mairie de votre commune et sollicitez un RDV auprès d'un travailleur social du CLIC.

D'autres dispositifs d'aide existent visant à l'amélioration de l'habitat pour le maintien des personnes âgées et/ou handicapées à domicile.

Le CLIC pourra vous orienter vers les partenaires spécialisés.

Les caisses de retraite, les mutuelles

N'oubliez pas d'interroger votre mutuelle et vos caisses de retraite (CARSA, ENIM, MSA, etc.) sur les offres d'aides à domicile et l'action sociale menée en faveur des personnes âgées retraitées.

Le rôle de la Conseillère Sociale

Comprendre ses droits en tant que malade ou proche n'est pas toujours facile, surtout quand son attention est centrée sur les soins. **Des aides financières ou techniques** existent pour faciliter le quotidien.

Chaque situation est unique

La constitution d'un dossier d'aide tient compte de la situation présente de l'utilisateur, de ses revenus diminués du fait de la maladie, du lieu géographique où il réside etc.

Le meilleur moyen de s'y retrouver est de s'adresser à une assistante sociale.

Elle va aider à faire un bilan social et un tour d'horizon de ce qui est possible selon chaque situation, afin d'améliorer les conditions de vie sociale, économique, professionnelle. Elle pourra orienter vers des associations relais, des dispositifs locaux...

Une assistante sociale peut être présente sur le lieu de soins. Mais une consultation sociale est également possible auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, les Caisses de retraite, les institutions de prévoyance, les mutuelles santé, le Centre Communal d'Action Sociale, la Maison Départementale des Personnes Handicapées et les associations spécialisées (Ligue Contre le Cancer, Entraide Cancer, etc.).

Une démarche pas à pas...

La Conseillère Sociale fait partie des professionnels qui assurent des **soins de support** et à ce titre elle prend en charge les conséquences de la maladie et des traitements pendant la maladie et lors de suites.

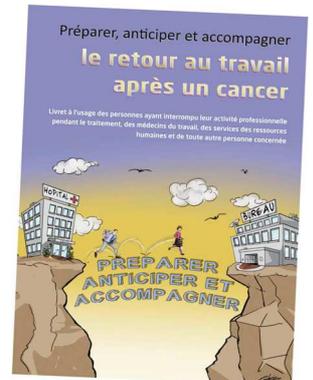
Après la maladie : le retour à l'emploi

Dès que votre état de santé le permet et pour que votre retour au travail se passe bien, il est important d'anticiper et de vous préparer à la reprise.

Parlez-en avec votre médecin traitant, votre médecin spécialiste et n'hésitez pas à contacter le médecin du travail.

Le service social de votre régime de sécurité sociale peut vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à le consulter.

La Conseillère Sociale peut aussi vous soutenir et vous orienter dans vos démarches.



Monique SEVELLEC

Fondation ARC (en collaboration avec la CRAMI et l'Institut Curie)

www.fondationarc.org/Publications/Comprendre-et-agir/Les-brochures/

Le rôle de la

Maison Départementale des Personnes Handicapées

Des droits liés à une perte d'autonomie peuvent vous être reconnus par la Maison Départementale des Personnes Handicapées dans le cas d'une pathologie cancéreuse :

- Carte Mobilité Inclusion mention stationnement / mention invalidité
- Reconnaissance de la Qualité de travailleur Handicapé
- Allocation Adulte Handicapé
- Prestation de Compensation de Handicap
- ...

Un dossier peut être constitué auprès de la MDPH. Il sera étudié par une équipe pluridisciplinaire qui vérifiera les conditions (âge, niveau de handicap, résidence...).

Une décision vous sera ensuite notifiée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

La validité des décisions de la CDAPH est limitée dans le temps : 2 ans pour la plupart des situations de perte d'autonomie liées au cancer.



MDPH du Finistère
1C, rue Félix le Dantec
CS 52019
29018 QUIMPER Cedex
02 98 90 50 50



Diététicienne
au cours de votre
hospitalisation ou
sur rendez-vous
02 98 52 63 88

+ Cancer et prise en charge nutritionnelle

Les goûts, préférences, habitudes alimentaires et repères de consommation peuvent être bouleversés. Certains traitements peuvent avoir des effets secondaires importants sur l'alimentation pouvant entraîner une variation de poids, des troubles digestifs et/ou une perte d'appétit.

Pourquoi une prise en charge nutritionnelle ?

Le diététicien-nutritionniste est un professionnel de santé spécialisé qui pourra vous aider et répondre à vos interrogations.

Les objectifs de la prise en charge nutritionnelle sont :

- + Améliorer la **tolérance aux traitements**, diminuer les **effets secondaires**
- + Améliorer la **qualité de vie**
- + Evaluer l'**état nutritionnel** et l'**alimentation**
- + Maintenir ou restaurer un **bon état nutritionnel**
- + Aider à l'**organisation des repas en fonction des besoins, des attentes et des capacités**

La dénutrition, c'est quoi ?

Une personne est dénutrie lorsqu'elle perd du poids sans le vouloir. Cette perte de poids est considérée comme inquiétante si elle est supérieure à 5% du poids habituel (avant la maladie) en moins d'un mois ou supérieure à 10% du poids habituel en six mois.

Si le poids habituel est de 80 kg et que l'on a perdu 8 kg sur les six derniers mois, on est alors considéré comme dénutri, même si l'on est en surpoids

Repérer tout signe de **dénutrition** ou risque de dénutrition.

*Si une dénutrition apparaît, cela peut impacter la réponse aux traitements.
Parlez-en à votre médecin.*

L'alimentation pendant le traitement

Il peut sembler compliqué d'adapter son alimentation au quotidien. Pour vous aider à maintenir votre poids, faites appel aux professionnels de santé qui vous suivent à l'hôpital.

Manger sain est important, mais un apport suffisant en calories et protéines est prioritaire sur l'équilibre alimentaire durant la phase de traitement. Quelles que soient vos habitudes alimentaires, il est important d'avoir une alimentation variée et de favoriser les aliments riches en protéines pour éviter une dénutrition (poisson, viande, œufs, fromages et autres produits laitiers). Pensez à en consommer à chaque repas et notamment au petit-déjeuner et dans la matinée.

Pensez également à l'hydratation en buvant 1 à 1,5 L d'eau par jour.

Signalez à votre oncologue toute utilisation de compléments alimentaires. Leur usage concomitant aux traitements peut entraîner des effets secondaires.



Site internet :

<https://vite-fait-bienfaits.fr/>

Adapter son alimentation aux effets secondaires

Manque d'appétit

- Mangez ce qui vous fait envie et profitez au maximum du petit-déjeuner durant lequel l'appétit est généralement plus important.
- Fractionnez votre alimentation en 3 petits repas et 2 à 3 collations par jour.
- Enrichissez vos plats avec des matières grasses (beurre, crème...), du fromage, de l'œuf ou du lait en poudre. Le sucre permet également d'apporter des calories (confiture, miel, crème de marron...) et de se faire plaisir.
- Privilégiez les recettes à base d'œufs et produits laitiers telles que flans, quiches, riz au lait, etc, qui apportent beaucoup d'énergie dans un petit volume.
- Buvez plutôt en dehors des repas et limitez les crudités, potages, bouillons qui apportent peu de calories.
- Grignotez des aliments riches en énergie (dés de jambon, fromage, biscuits salés ou sucrés, fruits secs, oléagineux...)
- N'hésitez pas à consulter un diététicien pour personnaliser ces conseils et vous aider à lutter contre la perte de poids et/ou la dénutrition. De compléments nutritionnels oraux peuvent vous être prescrits si besoin.

Prise de poids

Une hormonothérapie, une diminution de vos activités physiques ou un changement de vos habitudes alimentaires peut vous amener à prendre du poids.

Pour autant, une perte de poids trop rapide ou trop importante peut influencer négativement l'effet du traitement.

- **Misez sur l'activité physique adaptée qui vous aidera à contrôler votre appétit et votre poids**
- **et prenez rendez-vous avec un diététicien pour adapter votre alimentation.**

Nausées, vomissements

- Privilégiez les aliments froids et les textures lisses et épaisses (purée, fromage blanc...)
- Evitez les fritures.
- Buvez souvent et en petites quantités.
- Mangez de petites portions tout au long de la journée (3 petits repas + 2 à 3 collations) en préférant les aliments au goût neutre, ne restez pas l'estomac vide.

Diarrhées

- Compensez les pertes en eau et minéraux en buvant abondamment : bouillon de légumes, tisanes, thé, eau (pauvre en magnésium).
- Privilégiez les aliments qui ralentissent le transit : carotte cuite, tapioca, riz, gelée de coing, banane.
- Evitez durant quelques jours les légumes et fruits crus, les légumes secs, les choux, les champignons, les oignons, les épinards, les céréales complètes ou semi-complètes.
- Continuez à consommer viande, poisson, œufs et produits laitiers à chaque repas.
- Evitez les boissons glacées, gazeuses et les jus de fruits.
- Attention à certains bonbons et chewing-gum sans sucres qui peuvent être laxatifs.
- L'alimentation n'est souvent pas la cause principale de ce symptôme. Parlez-en à votre médecin qui pourra vous prescrire un traitement adapté pour réguler votre transit.

Bouche sèche

- Privilégiez l'eau gazeuse.
- Pour saliver, rincer-vous la bouche avec du jus de citron.

Douleurs dans la bouche (aphtes, mucites)

- Privilégiez les boissons et aliments froids.
- Evitez les aliments qui « assèchent » : noix, banane, tomate, raisin, pomme, figues, emmental, comté...
- Adaptez la texture (aliments mixés ou hachés).
- Evitez les aliments trop salés, trop sucrés et les épices fortes.
- Ajoutez de la crème, du beurre, de la béchamel dans les plats pour les rendre plus onctueux.

Mauvais goût dans la bouche

- Consommez des aliments au goût peu prononcé : pâtes, riz, pommes de terre...
- Evitez les plats préparés contenant beaucoup de sel ou du glutamate de sodium car ils peuvent amplifier le mauvais goût.
- Mangez de préférence des aliments froids.
- Privilégiez les viandes blanches, les poissons et les œufs. Pour les viandes rouges, cuisinez-les associées à du fromage (emmental râpé par exemple) pour masquer la saveur métallique.



Psychologue
au cours de votre
hospitalisation ou
sur rendez-vous
02 98 52 63 88

Pour toutes les
personnes malades,
ayant été malades d'un
cancer ou leur
entourage (famille,
proches...) adultes ou
enfants.

+ Le soutien psychologique en cancérologie

Un soutien psychologique pour les patients et leurs proches :

Le cancer est une épreuve physique mais également psychologique. L'annonce du cancer est un événement qui bouleverse la vie d'une personne et de son entourage.

Une réorganisation de la vie quotidienne, familiale et professionnelle se met en place plus ou moins facilement en fonction des traitements.

Dans ce contexte, il est possible de ressentir des émotions comme la peur, la tristesse ou la colère. Ces réactions sont adaptées, pour certains elles s'estomperont naturellement alors que d'autres auront besoin d'une aide psychologique.

+ Le (la) psychologue fait parti(e) des professionnels qui assurent des soins de support. Il/elle a une aptitude spécifique à aborder avec autrui la souffrance psychique dans le but de l'aider. Le (la) psychologue qui reçoit au sein de l'Unité de soins de support connaît la réalité de la maladie cancéreuse et ses répercussions.

Pourquoi rencontrer un (e) psychologue ?

Pouvoir **échanger, se sentir écouté et compris.**

Permettre de **mieux vivre** les perturbations déclenchées par la maladie et les traitements.

Pour continuer à se sentir **une personne à part entière.**

Se libérer d'émotions contenues en parlant de soi et de sa maladie, de ses craintes et de ses angoisses.

Pour **faire émerger ses ressources** et ses capacités à avancer avec la maladie.

Pour être aidé(e) à **communiquer avec son entourage** familial, amical ou professionnel.

Pour être **soutenu(e)** et **faire les choix utiles** pendant et après les traitements.

Pour **être accompagné (e)** dans les phases de reprise de travail, de fin de traitement, et à tout moment difficile.

Demandez le

« **Guide du soutien psychologique
de la Ligue Contre le Cancer** »

Auprès de l'accueil Unité de soins de
support et relations Ville-Hôpital



Ai-je besoin d'un soutien psychologique ?

La rencontre avec un(e) psychologue reste **un moment choisi par le/la patient(e)** et/ou sa famille.

La personne **peut, elle-même**, demander à rencontrer un(e) psychologue si elle ressent des **difficultés psychologiques** et qu'elle pense ne pas pouvoir **surmonter seule ou avec son entourage** ces difficultés.

Les soignants (médecins, infirmières...) peuvent orienter le/la patient(e) ou sa famille vers le/la psychologue lors des consultations ou lors des hospitalisations s'ils repèrent des difficultés.

Vous pouvez rencontrer le/la psychologue à tout moment : dès **l'annonce** de la maladie, **pendant** les traitements, en **fin** de traitements, voire bien après. Mais aussi lors des phases de **récidives** ou de **modification** de traitement.

La décision de consulter est parfois difficile à prendre, il s'agit avant tout d'une **démarche personnelle**. Le suivi est **volontaire, libre** et peut être arrêté sur simple demande.



Des entretiens
au rythme du
patient

J'ai des enfants dans mon entourage : comment leur parler du cancer ?

Vous-même ou votre conjoint êtes atteint d'un cancer. Cette nouvelle a probablement entraîné un bouleversement et une multitude de questions dans votre esprit. A cela s'ajoute la crainte de ne pas traumatiser vos enfants ou petits-enfants et vous vous inquiétez des répercussions que cela pourrait avoir sur eux.

Peut-être avez-vous songé ne rien dire aux enfants dans un souci légitime de les protéger. Vouloir les épargner est une réaction naturelle. Mais vos enfants vont vivre des changements dans leur quotidien : le proche malade ne travaille plus ; il s'absente régulièrement pendant des périodes plus ou moins longues, vous ou votre conjoint êtes moins disponible, plus fatigué(e), impatient(e) ou triste, vous restez longtemps au téléphone avec vos proches...

Les enfants doivent pouvoir comprendre ces changements car, sans explications, ils risquent de s'imaginer des choses plus graves que la réalité. Il est important d'informer vos enfants ou petits-enfants, ils ont besoin de connaître la vérité.

Ayez confiance en eux et en vous-même : les enfants possèdent des capacités d'adaptation et des ressources surprenantes.

Bon à savoir : un dessin animé pour expliquer le cancer aux enfants dont les parents sont malades « Charly est malade » est disponible : <http://www.ch-cornouaille.fr/preventioneducation/education-therapeutique/videos>

Comment lui dire, j'ai peur de sa réaction ?

Quels sont les mots à employer ?

Si je me mets à pleurer ?

Comment le rassurer ?

Quelles sont les erreurs à éviter ?

Comment repérer que l'enfant ne va pas bien ?

- *Vous ne savez pas comment répondre à ses interrogations.*
- *L'un des enfants de votre entourage vous inquiète.*
- *Vous en éprouvez le besoin pour vous-même.*

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le psychologue. Il est présent pour vous accompagner et vous guider pour mieux communiquer avec les enfants de votre entourage. Au besoin il pourra également recevoir l'enfant, son bureau est conçu pour l'accueil des enfants.



Unité de soins de
support et
relations Ville-
Hôpital

02 98 52 63 88

**Parlez-en à un
professionnel
de santé**

+ Cancer et prise en charge de la douleur

La douleur est subjective et individuelle, donc le ressenti est différent d'une personne à l'autre. La douleur peut être physique et/ou psychique, elle sert de « signal d'alarme », elle prévient d'une atteinte de l'organisme. Si elle persiste, au-delà de 3 à 6 mois, on parle alors de douleur chronique et elle perd de son sens. La douleur doit être en toutes circonstances : dépistée, évaluée et traitée.

Plus la prise en charge est précoce et plus les thérapeutiques sont efficaces, il est inutile d'attendre en souffrance.

QUELLES CAUSES POSSIBLES ?

La douleur n'est pas proportionnelle à la gravité de la maladie, elle peut s'exprimer à divers moments, certains cancers ne sont pas douloureux.

Environ la moitié des patients atteints de cancer ressentent des douleurs au cours de la maladie. Elles sont soit directement liée à la tumeur, qui comprime un organe ou des tissus sensibles, soit provoquée par les soins (chirurgie, examens, prélèvements,...), soit induite par les traitements (chimiothérapie, radiothérapie).

EVALUATION DE LA DOULEUR

Pour prendre en charge correctement la douleur, l'évaluation est une étape indispensable car elle permet de proposer un traitement adapté.

La douleur peut être difficile à décrire mais le personnel soignant est formé pour vous y aider. Ils vous proposent des outils appelés échelles d'évaluation, afin de préciser l'intensité de votre douleur mais aussi ses caractéristiques (l'Echelle Visuelle Analogique, l'Echelle Numérique, l'Echelle Verbale Simple,...).

Si vous ne pouvez pas évaluer seul votre douleur, alors les soignants réalisent une évaluation par l'observation de plusieurs paramètres, grâce à des échelles dites comportementales.

Evaluer la douleur implique aussi de déterminer la cause, ce sont l'examen clinique médical et les examens biologiques et d'imagerie (scanner, radio, IRM,...) qui pourront préciser l'origine de la douleur.

L'évaluation doit être renouvelée, autant de fois que nécessaire, l'objectif est de déterminer le traitement le plus efficace.

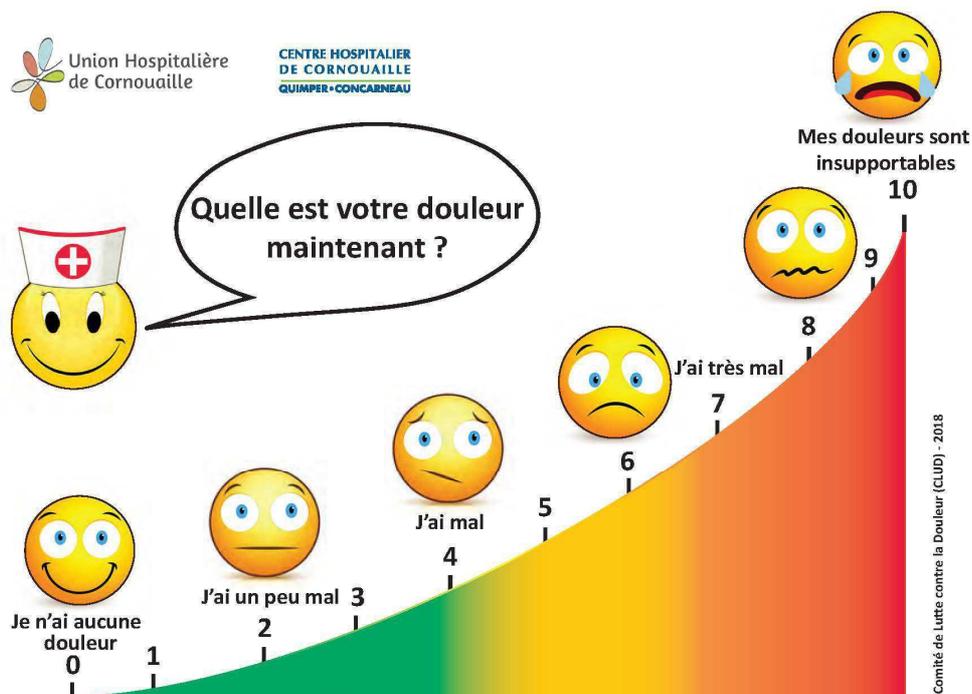
LES TRAITEMENTS ANTALGIQUES

Différents traitements existent, soit médicamenteux soit non médicamenteux, il s'agit alors de méthodes dites complémentaires pour optimiser l'effet des antalgiques et le confort de vie.

Votre médecin oncologue décidera de la technique à adopter, l'une ou l'autre, voire les deux associées. Parfois il peut solliciter l'avis de professionnels de santé spécialisés dans la gestion de la douleur. L'équipe pluri professionnelle de la Structure d'Evaluation et de Prise en Charge de la Douleur du Centre Hospitalier de Cornouaille est présente pour apporter son expertise.

Les antalgiques sont nombreux, de classes thérapeutiques différentes, et répondent d'une part à l'intensité de la douleur, et d'autre part aux caractéristiques physiologiques de la douleur.

Les méthodes complémentaires sont par exemple : l'hypnose, l'acupuncture, la kinésithérapie, la réflexologie plantaire, le soutien psychologique, la neuro stimulation électrique transcutanée (liste non exhaustive).



BON A SAVOIR

«Toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur »

Art.L1110-5 Code de la Santé Publique



Service Tabacologie
Quimper et
Concarneau :
02 98 52 62 80
Douarnenez
02 98 75 14 09

+ Cancer et prise en charge tabacologique

Le service de tabacologie du Centre Hospitalier de Cornouaille est composé d'une équipe pluridisciplinaire (médecin, infirmière psychologue et diététicienne) pour vous accompagner, **à votre rythme**, dans votre projet de réduction ou d'arrêt du tabac. Les patients n'ont pas d'obligation de voir chaque professionnel de l'équipe et choisissent selon leur besoin (diététicienne/psychologue/infirmière/médecin)

Un fumeur accompagné dans son projet d'arrêt du tabac a 80 % plus de chance d'arrêter de fumer. L'accompagnement à l'arrêt du tabac est un élément à part entière de la prise en charge en cancérologie.

Quels sont les bénéfices à arrêter de fumer à l'annonce d'un cancer ?

- + Réduire les risques périopératoires (cicatrisation, infections...)
- +Diminuer certaines toxicités dues aux traitements
- +Améliorer le pronostic
- +Améliorer la qualité de vie physique et psychique

Depuis 2018, **les traitements de substitutions nicotiques** (patchs, pastilles, gommes...) **sont remboursés** à 65% par la sécurité sociale (le reste est pris en charge par la mutuelle, la complémentaire santé et la complémentaire santé solidaire). Ces traitements sont recommandés pour rendre le sevrage confortable (soulager les symptômes de sevrage, réduire l'envie de fumer) et prévenir les rechutes.

Les traitements médicamenteux sont plus efficaces quand ils sont associés à un accompagnement par un professionnel de santé.

Le service de tabacologie du Centre hospitalier de Cornouaille assure des consultations externes sur les sites de trois Centres hospitaliers.



Centre Hospitalier Quimper
Centre Hospitalier Concarneau

Tel : 02 98 52 62 80

Centre Hospitalier Douarnenez

Tel : 02 98 75 14 09

Tabac Info Service

<https://www.tabac-info-service.fr/>

ou 3989



Equipe de liaison et
Soins en
Addictologie
02 98 52 62 80

+ Cancer et prise en charge des addictions

L'Equipe de Liaison et Soins en Addictologie (ELSA) est une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, médecins, secrétaire) qui a pour mission le repérage et la prise en charge des patients hospitalisés rencontrant des problématiques addictives.

Les pratiques addictives regroupent :

+ L'usage problématique d'une substance : tabac, alcool, cannabis, cocaïne, opiacés, médicaments psychotropes (somnifères, anxiolytiques)...

Notre rôle est d'évaluer avec le patient ses consommations, l'informer sur la réduction des risques, l'informer sur les possibilités d'accompagnement s'il souhaite modifier ses consommations ou comportements, l'orienter si nécessaire vers les structures de soins en addictologie (suivi ambulatoire, soins hospitaliers pour sevrage, cure,...).

Les professionnels de santé qui vous accompagnent peuvent vous proposer un entretien avec un membre de notre équipe s'ils repèrent un comportement addictif à risque. Vous pouvez également directement nous solliciter si vous souhaitez faire le point sur vos consommations.

L'ELSA est un service territorial qui intervient dans l'ensemble des hôpitaux du territoire (CH de Cornouaille – Site de Quimper, CH de Cornouaille – Site de Concarneau, CH Douarnenez, Hôtel-Dieu Pont- L'Abbé, EPSM Finistère Sud).



**Centre Hospitalier – Site de
Quimper**
**Centre Hospitalier- Site de
Concarneau**
Centre Hospitalier Douarnenez
Hôtel Dieu de Pont l'Abbé
EPSM Finistère Sud

Tel : 02 98 52 62 80



Sites internet :

www.tabac-info-service.fr
www.alcool-info-service.fr
www.drogues-info-service.fr
[https://ifac-addictions.chu-
nantes.fr](https://ifac-addictions.chu-nantes.fr) (addictions
comportementales)



Maison Sport Santé
de Cornouaille :
02 98 52 62 41
mssc@ch-
cornouaille.fr

+ Cancer et activité physique adaptée

Parcours Sport Santé

Une équipe pluridisciplinaire vous accueille au sein de la Maison Sport-Santé au sein du Pôle de Santé Publique de l'établissement.

Nous vous proposerons :

- une évaluation médicale par un médecin du sport ;
- un bilan Sport-Santé par un enseignant en activité physique adaptée ;
- un bilan diététique par une diététicienne (*en option*).

Pendant ces bilans, vous serez conseillé sur les bienfaits de l'activité physique mais aussi sur une alimentation adaptée.

Par ailleurs, si vous le souhaitez, nous vous proposerons d'intégrer une structure proposant des activités physiques adaptées Sport-Santé, ces activités étant encadrées par des professionnels formés au Sport-Santé.

Enfin, un suivi vous sera proposé pour vous accompagner dans votre démarche de pratique d'une activité physique régulière et adaptée.



Quelques bénéfices d'une pratique d'activité physique adaptée régulière pendant le traitement :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> de la fatigue | <input type="checkbox"/> du stress |
| <input checked="" type="checkbox"/> de la qualité de vie | <input type="checkbox"/> des douleurs articulaires |
| <input checked="" type="checkbox"/> estime de soi | <input type="checkbox"/> du risque de récurrence |
| <input checked="" type="checkbox"/> de l'état psychologique et émotionnel | <input type="checkbox"/> de l'essoufflement |



Page Facebook Maison Sport Santé de Cornouaille :

<https://www.facebook.com/Maison-Sport-Sant%C3%A9-de-Cornouaille-100215508511683>

et site internet du Centre Hospitalier de Cornouaille :

<http://www.ch-cornouaille.fr/unites-de-soins/pole-sante-publique/departement-de-medecine-du-sport>

+ Les associations du territoire

Retrouvez toutes les informations dans la plaquette à disposition des patients et des familles à :

- l'accueil de l'Unité de soins de support et relations Ville-Hôpital
- à l'Hôpital de Jour

La ligue contre le cancer



Brest

Siège de l'association et antenne de Brest
13, rue du Tromeur
02 98 47 40 63
cd29@ligue-cancer.net



+ Accueil, écoute, orientation sociale, entretien psychologique, coiffure, esthétique, réflexologie, sophrologie, activités physiques adaptées, Qi Gong, massage, ostéopathie, art thérapie, atelier diététique, art floral, peinture, couture, informatique, ...



Site internet :

www.ligue-cancer29.fr

Antennes :

Quimper

Centre hospitalier de Cornouaille
Bâtiment Oncologie / Radiothérapie
14, avenue Yves Thépôt
02 98 52 63 88
sm.infocancer@ch-cornouaille.fr

Quimper

Maison des patients
9 quai neuf
02 98 66 23 30
ligue.cancer.quimper@gmail.com

Crozon

Hôpital de Crozon
4, rue Théodore Botrel
06 31 19 97 96
ligue.cancer.crozon@gmail.com

Carhaix

1, rue Jacques Cartier
06 45 59 34 20
ligue.cancer.carhaix@gmail.com

Morlaix

15, chemin de l'hospice
02 98 63 92 27
ligue.cancer.morlaix@gmail.com

Quimperlé

Résidence du Bois Joly
135, rue d'Arzano
07 87 03 73 92
ligue.cancer.quimperle@gmail.com

Landerneau

Hôpital de jour
1 route de Pencran
02 98 21 80 00

Cap Sizun (Pont-Croix)

Espace Bolloré
06 45 59 30 07
ligue.cancer.capsizun@gmail.com

Entraide cancer en Finistère

+ Activités physiques adaptées, art-thérapie, réflexologie, atelier d'écriture, sophrologie collective...
+ Possibilité d'entretien individuel sur rendez-vous

Plaquette à disposition des patients et des familles à :

- l'accueil de l'Unité de soins de support et relations Ville-Hôpital
- à l'Hôpital de Jour



Quimper

Siège social
07 69 56 15 20
le mardi de 14h à 16h30

Concarneau

Centre hospitalier de Concarneau
06 71 10 20 58 ou 06 73 95 18 28
3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h30

Pont l'Abbé

Hôpital de Pont l'Abbé
06 82 23 14 84
Le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h30

Douarnenez

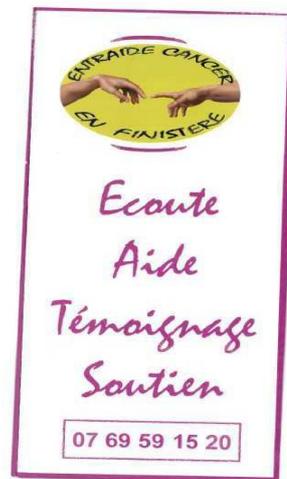
Centre Gradlon de Pouldavid
06 79 54 79 43
2^{ème} lundi du mois de 14h30 à 16h30

Melgven

06 71 10 20 58 ou 06 73 95 18 28
Salle polyvalente
4^{ème} lundi du mois de 14h à 16h30

Plonévez du Faou

07 69 56 15 20
Espace Ar Veilh
3^{ème} lundi du mois de 14h à 16h30



Site internet :
www.entraide-cancer.fr

Mail :
contact@entraide-cancer.fr

Association des Stomisés de Bretagne Occidentale (A.S.B.O)



Quimper

Centre hospitalier de Cornouaille
Salle des associations
06.07.03.91.09
Permanence les 3^{ème} lundi du mois



Site internet :
www.asbo.asso.fr

Mail :
asso@asbo.asso.fr

Toutes les associations à destination des patients pris en charge en hématologie sont disponibles sur le site de la Société Française d'Hématologie dans l'onglet Patient :

<https://sfh.hematologie.net/>

Association Céline et Stéphane – LEUCEMIE ESPOIR 29

Permanence de l'association sur le CH de Cornouaille – Site de Quimper : café croissant le 3ème samedi de chaque mois de 10h à 12h

Lieu : salle MACAREUX – Bâtiment Administratif

06.73.37.18.69 / 06.60.55.61.11

@Site internet :

<https://www.leucemie-espoir.org>

Mail :

monique.gueguen@leucemie-espoir.org

Ellye : Ensemble Leucémie Lymphome Espoir (à destination des patients porteurs de lymphome)

<https://ellye.fr>

AF3M (à destination des patients porteurs de myélome)

<https://www.af3m.org/>

Association Régionale des Laryngectomisés et Mutilés de la Voix de Bretagne

Mail : arlmvb@aol.com

LORIENT (56): 02.97.64.59.38, Maison des Associations

Association Belle et bien

Des ateliers pédagogiques de soins esthétiques, collectifs et gratuits sont proposés sur inscription à l'unité de soins de support et relations Ville Hôpital : 02.98.52.63.88

@Site internet :

<http://www.bellebien.fr/lassociation/>



+ Quelques références

Sites internet spécialisés :

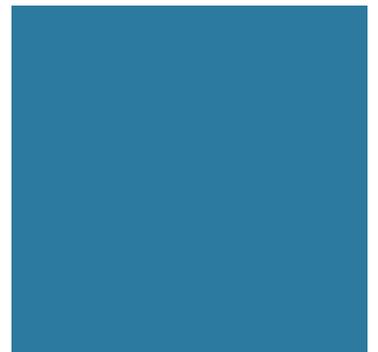
- www.e-cancer.fr
- Publications de l'Institut National du Cancer : <https://www.e-cancer.fr/Expertises-et-publications/Catalogue-des-publications>
- Vidéos du parcours patient en oncologie disponibles sur le site internet du CHIC : www.ch-cornouaille.fr/ Rubrique vidéos

Sites internet soins de support :

- Page Facebook Maison Sport Santé de Cornouaille : <https://www.facebook.com/Maison-Sport-Sant%C3%A9-de-Cornouaille-100215508511683>
- <https://vite-fait-bienfaits.fr/>
- <https://www.tabac-info-service.fr/>
- www.alcool-info-service.fr
- www.drogues-info-service.fr
- <https://ifac-addictions.chu-nantes.fr> (addictions comportementales)
- <https://www.afsos.org>

Sites internet des associations de patients :

- <https://www.leucemie-espoir.org>
- www.asbo.asso.fr
- www.entraide-cancer.fr
- www.ligue-cancer29.fr
- <https://www.af3m.org/>
- <https://www.vaincrelemelanome.fr/>
- <https://ellye.fr>
- <https://www.bellebien.fr/>



DATE	MES OBSERVATIONS OU QUESTIONS
	<p><i>Ecrivez ici tous vos ressentis (fatigues, insomnies, douleurs, nausées, saignements, fièvre, crampes, etc.) ainsi que toutes les questions que vous souhaitez poser à l'équipe de soin.</i></p>

DATE

MES OBSERVATIONS OU QUESTIONS

+ Calendrier- Rendez-vous

+ Je note ici mes rendez-vous
(chimio, scanner, consultation,
début et fin de radiothérapie,
rendez-vous personnel

Mois/Année.....		Mois/Année.....	
1		1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6		6	
7		7	
8		8	
9		9	
10		10	
11		11	
12		12	
13		13	
14		14	
15		15	
16		16	
17		17	
18		18	
19		19	
20		20	
21		21	
22		22	
23		23	
24		24	
25		25	
26		26	
27		27	
28		28	
29		29	
30		30	
31		31	

+ Calendrier- Rendez-vous

+ Je note ici mes rendez-vous
(chimio, scanner, consultation,
début et fin de radiothérapie,
rendez-vous personnel

Mois/Année.....		Mois/Année.....	
1		1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6		6	
7		7	
8		8	
9		9	
10		10	
11		11	
12		12	
13		13	
14		14	
15		15	
16		16	
17		17	
18		18	
19		19	
20		20	
21		21	
22		22	
23		23	
24		24	
25		25	
26		26	
27		27	
28		28	
29		29	
30		30	
31		31	

+ Calendrier- Rendez-vous

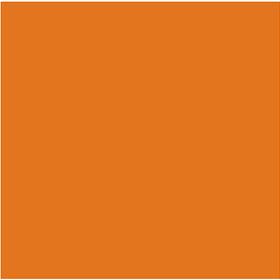
+ Je note ici mes rendez-vous chimio, scanner, consultation, début et fin de radiothérapie, rendez-vous personnel

Mois/Année.....		Mois/Année.....	
1		1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6		6	
7		7	
8		8	
9		9	
10		10	
11		11	
12		12	
13		13	
14		14	
15		15	
16		16	
17		17	
18		18	
19		19	
20		20	
21		21	
22		22	
23		23	
24		24	
25		25	
26		26	
27		27	
28		28	
29		29	
30		30	
31		31	

+ Calendrier- Rendez-vous

+ Je note ici mes rendez-vous chimio, scanner, consultation, début et fin de radiothérapie, rendez-vous personnel

Mois/Année.....		Mois/Année.....	
1		1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6		6	
7		7	
8		8	
9		9	
10		10	
11		11	
12		12	
13		13	
14		14	
15		15	
16		16	
17		17	
18		18	
19		19	
20		20	
21		21	
22		22	
23		23	
24		24	
25		25	
26		26	
27		27	
28		28	
29		29	
30		30	
31		31	



+ Lexique des abréviations

- ICC : Institut de Cancérologie en Cornouaille
- IDE : Infirmier Diplômé d'Etat
- IPA : Infirmier en Pratique Avancée
- HDJ : Hôpital De Jour
- PPS : Programme Personnalisé de Soins
- RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire
- DCC : Dossier Communicant de Cancérologie
- SOS : Soins Oncologiques de Support

VOUS DÉPLACER AU CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE (CANCÉROLOGIE) SITE DE CONCARNEAU

BÂTIMENT PRINCIPAL

1 Urgences

2 Accueil

Imagerie médicale - IRM - Scanner (RDC)

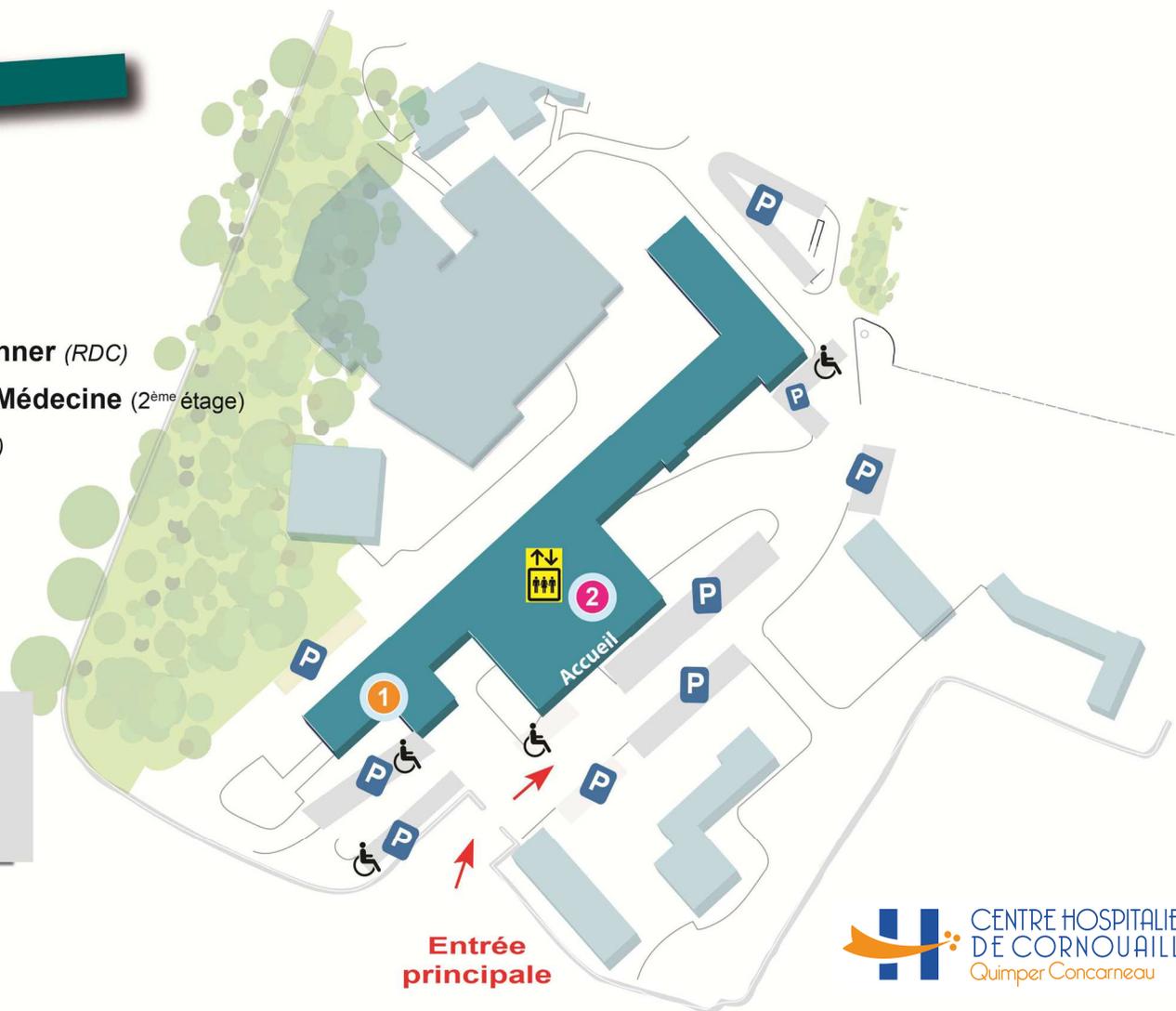
Services d'hospitalisation de Médecine (2^{ème} étage)

Hôpital de Jour (2^{ème} étage aile Est)

 : Ascenceurs

 : Accès personnes à mobilité réduite

 : Entrée / Sortie visiteurs



VOUS DÉPLACER AU CENTRE HOSPITALIER DE CORNOUAILLE (CANCÉROLOGIE)

SITE DE QUIMPER

BÂTIMENT PRINCIPAL / FONTENOY / REZ-DE-CHAUSSÉE

- 1 Accueil / Admission
- 2 Imagerie médicale - IRM - Scanner
- 3 Laboratoire
- 4 Hôpital de jour Onco-hématologie
- 5 Consultations de Pneumologie, Gastro-entérologie, Chirurgie Urologique, ORL et Viscérale (Verrière)
- 7 Pharmacie hospitalière (Accès extérieur)

BÂTIMENT PRINCIPAL / FONTENOY / ÉTAGES

- Unité Chirurgicale de Jour (1^{er})
- Hospitalisation Chirurgie Gynécologique (2^{ème})
- Consultations Chirurgie Gynécologique (2^{ème} - Extension)
- Consultations d'Hématologie (3^{ème} - Extension)
- Hospitalisation d'Oncologie (4^{ème})
- Hospitalisation de Pneumologie (4^{ème})
- Hospitalisation de Gastro-entérologie (5^{ème})
- Hospitalisation d'Hématologie (4^{ème})
- Hôpital De Jour Médecine (4^{ème} et 5^{ème})
- Hospitalisation Chirurgie Urologie, ORL et Viscérale (6^{ème})

6 BÂTIMENT RADIOTHÉRAPIE / ONCOLOGIE

- Consultations d'Oncologie / Radiothérapie
- E Espace patients / Soins de support
- i Point d'information



- : Cafétéria
- : Ascenseurs
- : Ascenseurs accès Extension
- : Emplacements réservés aux taxis / ambulances
- : Accès personnes à mobilité réduite
- ➔ : Entrée ambulances, taxis
- ➔ : Entrée / Sortie visiteurs
- : Places réservées HDJ Onco-hématologie

